

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 9 mars 2015

Convocations du 02 février 2015

L'an deux mil quinze, le neuf mars à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MRS.ALBERT. ROMANO. DEMERRE. TOUTIN. ALLEAUME, PELLETIER. ROSSI. LE VALLEGANT et MMES ROLLAND. GAUDRY. LAUVERNIER. CAMPAS.

Absents excusés : MMES TANNE DUSAPIN (pouvoir à M.DEMERRE). CHAUVIN, TREMBLAY

Secrétaire de séance : M. ALLEAUME

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 6 février 2015

- Examen des devis pour les travaux de 2015 :
 - 1 - Devis pour refaire les routes par la Sté SARC :
 - Impasse de la butte
 - Impasse des marronniers
 - Route de la ferme
 - Chemin du buisson maloux
 - Allée St Victor
 - Rue de l'arsenal

Le devis comprend la pose d'une bicouche pleine largeur pour la somme de 13 800 € TTC.

Le conseil a voté à l'unanimité pour retenir cette société.

2- Devis pour renforcer le réseau d'eau entre le monument au mort et l'église

Deux devis ont été présentés : la Sté SARC et la STAG montant du devis de la STAG 16 808€ TTC

Les deux devis sont difficiles à comparer car la Sté SARC a pris en compte diverses données (une canalisation plus longue avec un diamètre supérieur), au vue de l'écart de prix le conseil a décidé de retenir le devis de la Sté STAG.

3 – Devis pour la cloche de l'église.

Sté MAMIAS pour un montant de 4 344 € TTC

Sté BODET pour un montant de 6 800 € TTC

Le conseil a décidé de retenir le devis de la Sté MAMIAS

4 – Devis changement des WC dans le couloir de la mairie

M.ROQUAIS pour un montant de 869.40 € TTC

Le conseil a décidé de retenir le devis de la M.ROQUAIS

5 – Devis pour le changement de la main courante au bord du stade
Sté CPSDA pour un montant de 2 057.46 € TTC en galvanisée et 2 339.32€ TTC plastifiée
Sté OMNISPORT pour un montant de 2 264.23 € TTC en galvanisée et 2 573.35 € TTC plastifiée
Sté BADETS pour un montant de 4 326.00 € HT en epoxy
Le conseil a décidé de retenir le devis de la Sté CPSDA pour un montant 2 057.46 € TTC.

6 – Devis pour la réfection du mur de l'église
Sté DIAS pour un montant de 6 996.60 € TTC
Sté MRCS pour un montant de 8 671.68 € TTC
Sté MORAINVILLE pour un montant de 8 870.40 € TTC
Le conseil a décidé de retenir le devis de la Sté MORAINVILLE.

- Les tours de garde pour les élections des 22 et 29 mars sont établis.

Le maire donne la parole à M.HEREDIA Pablo

M.HEREIDIA demande :

Pourquoi avait-il reçu un recommandé lui demandant de déplacer son camion

M.ALBERT lui indique qu'il lui a déjà fait cette même demande verbalement, mais aucun changement n'avait été constaté, de plus le fait de l'envoyer en recommandé laisse une trace.

M.HEREIDIA demande :

A ce qu'un employé communal nettoie devant chez Mme COUTANCE

M.ALBERT répond :

Nous allons prévoir un nettoyage

M.HEREIDIA demande :

Quelle sont les conditions pour arrêter l'abonnement à son compteur d'eau Rue de l'arsenal

M.ALBERT répond :

Faire une demande par courrier

Fin de réunion 21 H 15

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

les membres présents,